OBV du Chêne
Organisme de bassins versants
DE LA ZONE DU CHÊNE

L'organisme de bassins versants de la zone du Chêne a pour mission d'améliorer la qualité de l'eau en préservant les fonctions écologiques des écosystèmes de son territoire.

22e rencontre de la table de concertation, le 18 février 2026 à 18h30.

Tenue au presbytère de Lotbinière, 7510, route Marie-Victorin.

	Étaient présents, membres du conseil d'administration (22 TC PV 2026-02-18)	
1.	Benoît Lemay, représentant délégué par la MRC de Lotbinière	Présent
2.	Yves Boissonneault, représentant délégué par la MRC de l'Érable	Absent
3.	Sylvie Leduc, représentante déléguée par la Ville de Lévis	Présente
4.	Cathy Bergeron, représentante déléguée par la municipalité de Saint-Apollinaire	Présente
5.		
6.	Sylvain Labrecque, représentant délégué par la municipalité de Lyster	Présent
7.	Marc-Olivier Habel, représentant délégué conseiller municipal de Sainte-Croix	Présent
8.		
9.	Éric Lepage, représentant délégué par la municipalité de Saint-Flavien	Présent
10.		
11.	Marin Groleau, représentant délégué par l'Union des producteurs agricoles - Lotbinière Nord	Absent
12.	Dominique Beaudet, représentant délégué par l'Union des producteurs agricoles - Lotbinière Nord	Absent
13.	Cathy Dion, représentante déléguée par l'Union des producteurs agricoles - Lotbinière Nord	Présente
14.	Anthony Avoine, représentant délégué par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière	Absent
15.		
16.		
17.	Evan Morin, représentant délégué du syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec	Présent
18.		
19.	Jean-Pierre Ducruc, représentant citoyen de la municipalité de Sainte-Croix	Présent
20.	Jean Beaudet, représentant du Club de ski de fond La Pinière	Présent
21.	Luc Vézina, représentant citoyen de la municipalité de Lotbinière	Présent
22.	Réal Poirier, représentant citoyen de sainte-Agathe	Absent
23.	Lynda Gilbert, représentante déléguée des amis du marais de Saint-Antoine-de-Tilly	Absente
24.	Bertrand Legrand, représentant citoyen de Issoudun	Absent
25.		
26.	Yves Bédard, représentant de la société d'horticulture et d'écologie de Lotbinière	Présent

Sous la présidence de Jean-Pierre Ducruc, citoyen de Sainte-Croix

Formant quorum

Était également présente : Olivier Jobin Careau (chargé de projet), Louis-Alexandre Briand (technicien), Kevin Vaillancourt (technicien), Émilie Beauce (chargé de projet) et Karine Vachon (directrice générale).

	Projet d'ordre du jour	23 TC ODJ 2026-02-18
1	Ouverture et vérification du quorum	Information
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Résolution
3	Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion de la dernière rencontre (22 TC PC 2026-02-18)	Suivi
4	Unité de paysage et retour sur l'Agricolloque	Information (10 minutes)
5.	Plan directeur de l'eau : Problématique 3 : Problème d'approvisionnement en eau et actualités.	Information (10 minutes)
6.	Atelier – Orientation 3.1 : Assurer une qualité et une quantité suffisante en eau potable. -Identifier les problématiques et actions sur le territoire.	Discussion (30 minutes)
	Transition	5 minutes
7.	Atelier – Orientation 3.2. : Favoriser la gestion durable des eaux pluviales sur le territoire. -Identifier les aménagements de gestion durable des eaux pluviales et les lieux où il serait pertinent d'en ajouter.	Discussion (30 minutes)
8.	Discussion générale : Rôle des représentants	Information (15 minutes)
9.	Varia	
10.	Levée de la réunion	Résolution

	Ordre du jour	Description et synthèse des échanges	Décision ou suivi
1.	Ouverture et vérification du quorum	Ouverture de la réunion à 18h40 et le quorum est respecté, voir la liste des présences plus haut.	
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Celui-ci demande aux administrateurs s'il y a des varias à ajouter, aucune suggestion ni ajout au varia n'est proposé par les administrateurs présents.	Marc-Olivier Habel propose l'adoption de l'ordre du jour.
3.	Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion de la dernière rencontre (21TC PV 2026-10-09)	Le président demande s'il y a des corrections à apporter au compte-rendu de la dernière rencontre. Aucune correction n'est demandée, le président propose l'exemption de lecture considérant que tous en ont pris connaissance.	Éric Lepage propose l'adoption du compte-rendu de la dernière rencontre de la Table de concertation.
4.	Unité de paysage et retour sur l'Agricolloque	Karine Vachon fait un court retour sur les unités de paysage afin de replonger les représentants dans la réalité territoriale de l'OBV du Chêne. KV fait ensuite un court retour sur l'Agricolloque tenu le 22 janvier 2026, en mettant l'emphase sur le contenu de la conférence de Jean-Pierre Ducruc – la mise en place du territoire et les cartes qui mettent en évidence les potentialités de l'approvisionnement en eau sur le territoire.	Information (10 minutes)
5.	Plan directeur de l'eau : Problématique 3 : Problème d'approvisionnement en eau	Un rappel rapide que la problématique 3 du plan directeur de l'eau de l'OBV du Chêne (non-adopté par le ministère) : Problème d'approvisionnement en eau.	Information (10 minutes)
6.	Atelier 1 : Identifier les problématiques et actions sur le territoire. : orientation 3.1. Assurer une qualité et une quantité suffisante en eau potable.	Les représentants doivent se diviser en deux équipes et situer sur la carte les problèmes d'approvisionnement en eau. Un permanent de l'OBV du Chêne prend des notes et anime la discussion - on cherche à faire un portrait et à accompagner les représentants dans l'action dans la mission de l'organisme soit : l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire de la zone du Chêne. (Voir Annexe : compte-rendu de rencontre)	Discussion (30 minutes)
7.	Atelier 2 : Identifier les aménagements de gestion durable des eaux pluviales et les lieux où il serait pertinent d'en ajouter :	Les représentants doivent se diviser en deux équipes et situer sur la carte les aménagements de GDEP et voir s'il serait opportun d'en ajouter. Un permanent de l'OBV du Chêne prend des notes et anime la discussion - on cherche à faire un portrait des actions et à accompagner les représentants dans l'action dans la réalisation de la mission de l'organisme soit : l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire de la zone du Chêne. (Voir Annexe : compte-rendu de rencontre)	Discussion (30 minutes)

	Orientation 3.2. Favoriser la gestion durable des eaux pluviales sur le territoire.		
8.	Discussion générale	Selon les discussions, les représentants ressortent les solutions et les conclusions suivantes de la problématique d'approvisionnement en eau sur le territoire de la zone du Chêne : **Les solutions** • Captation de l'eau des toits pour les mettre dans des structures de stockage • Bassins de rétention • Favoriser l'infiltration avec des jardins de pluie • Boucher des drains (agricoles, municipaux et/ou résidentiels) • Amélioration de la structure de sols en zone agricole • Faire des cultures de couverture • Utilisation du filtrat d'eau d'érable pour l'irrigation	
9.	Varia		
10.	Levée de la réunion		Marc-Olivier Habel propose la levée de la rencontre à 20h32

Rédigé par Karine Vachon, secrétaire du conseil d'administration de l'OBV du Chêne.

…… ……..

Président Secrétaire